Newsletter CdC 5/2017 – En ligne de mire (CDEP)

Menace sur les médias de service public : NON à l'initiative No Billag

L'initiative No Billag signifie une remise en question fondamentale d'un service public des médias indépendant, pluriel et de qualité équivalente, assuré dans toutes les régions du pays. Les principales touchées seraient les minorités linguistiques romande, italophone et rhéto-romane de même que les régions périphériques et les régions de montagne. Un système répondant aux seules lois du marché ne serait pas en mesure de respecter les obligations qui découlent du mandat constitutionnel assigné à la radio-télévision. Essentielle, l'offre participe du processus démocratique de formation de l'opinion et de décision, à travers le mandat culturel, de formation et d'information, et risquerait de ne plus être garantie, alors qu'elle est indispensable à la cohésion nationale et à la diversité culturelle. Un oui à l'initiative menacerait l'économie régionale, une chaîne de valeur d'un milliard de francs serait remise en question. Ceci surtout dans les régions périphériques et les régions de montagne.

L'existence du service public de l'audiovisuel national et régional/local est menacée. L'initiative No Billag qui prévoit d'abolir la redevance de réception et de financer les médias de service public par la seule publicité remet en question le service universel tel que nous le connaissons aujourd'hui. Privées de la redevance, la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SRG SSR) et la majorité des 34 radios locales et télévisions régionales privées avec concession n'auraient aucune chance de s'en sortir (*fig.*). Dans la perspective actuelle, il semble impossible de financer un service de qualité par les seules recettes de la publicité ou par les fonds publics. Les cantons ne sont pas en mesure de se substituer à la Confédération, leurs institutions et leurs finances ne le permettent tout simplement pas. La législation radio-tv doit rester l'apanage de la Confédération, c'est d'ailleurs ce que dit l'initiative. Une nouvelle délégation de compétence de la Confédération aux cantons serait assortie de nombreux obstacles institutionnels et semble purement illusoire d'un point de vue politique.

L'égalité de traitement entre les régions linguistiques et les régions périphériques et de montagne ne serait plus acquise. À la menace qui pèserait sur les radio-tv nationales et régionales s'ajouterait la disparition de la péréquation financière interne à la SSR. Or, c'est elle qui permet de financer une offre généraliste de qualité équivalente dans toutes les langues et dans toutes les régions du pays. La fenêtre nationale dans l'encouragement régional de la culture serait appelée à disparaître. La Société suisse de radiodiffusion et télévision est un maillon indispensable du mandat culturel et de formation de l'opinion inscrit dans la Constitution. La SSR offre une scène nationale à la culture populaire régionale, elle traite régulièrement de sujets historiques à caractère local, elle couvre des événements sportifs nationaux et internationaux et promeut la musique et le cinéma, toutes régions confondues. Qu'en serait-il de la diversité linguistique et culturelle du pays si ces offres disparaissaient ?

Le rôle des médias dans la démocratie suisse et la pluralité médiatique seraient restreints. Un pays comme la Suisse, riche de son multilinguisme et d'une société plurielle, ne peut se passer d'un paysage médiatique disposant d'une solide assise. La mondialisation gagne certes du terrain, mais la politique a lieu en grande partie à l'échelon cantonal et local. Un système financé par le seul marché serait dans l'incapacité de répondre aux exigences du mandat de formation et d'information qui relève du service universel et contribue à la libre formation de l'opinion et de la volonté. Cela vaut encore plus pour les minorités linguistiques et les régions périphériques. Les radios locales et les télévisions régionales, avec concession, se sont imposées comme service public de proximité. Elles fournissent

aujourd'hui un apport considérable à la couverture des régions périphériques. Elles contribuent à la pluralité médiatique et au processus démocratique de liberté d'opinion et de décision de la population.

Un oui à l'initiative menacerait l'économie des régions périphériques de Suisse. C'est surtout l'économie des régions linguistiques et des zones desservies par les 34 radios locales et les télévisions régionales privées avec concession qui subirait le contrecoup d'un oui à l'initiative. Une étude (BAK Basel, septembre 2016) montre que le service public de l'audiovisuel suisse financé par la redevance crée environ 6 800 postes de travail, produit des services d'une valeur de 1,8 milliard de francs et génère une valeur ajoutée de près de 1 milliard de francs. Selon l'étude, chaque emploi à la SSR et dans les radios locales et les télévisions régionales privées en soutient un de plus dans un autre secteur en Suisse. Un oui à l'initiative priverait le pays de recettes directes, mais aussi d'effets positifs indirects (consommation, par ex.) pour le commerce et l'artisanat local. Enfin, les radios-tv nationales et régionales sont des plates-formes publicitaires indispensables à l'économie suisse. Les recettes de la publicité profitent intégralement à l'économie nationale et au journalisme suisse.

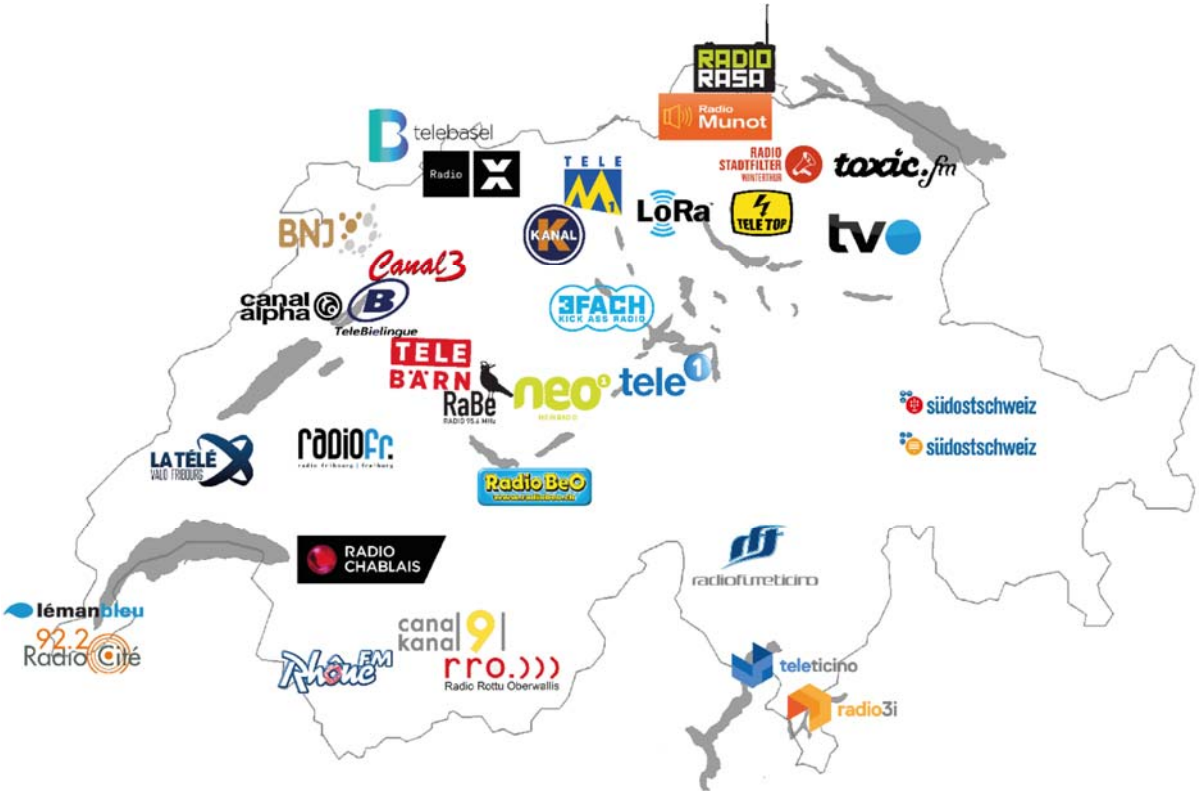

Figure : Radios locales et chaînes de télévision régionales financées par la redevance (Dossier du DETEC « Initiative No Billag » du 11 décembre 2017)